Envoyé en préfecture le 22/10/2018
Reçu en préfecture le 22/10/2018
Affiché le 23/10/2018
ID : 022-200043677-20181015-D367-DE

DECISION N° 2018/D367

Kerval
CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

REHABILITATION DE LA MAISON DU SITE NATURE DE LANTIC

Cette maison appartient à KERVAL depuis le 1er janvier 2014 ainsi que les 3 hectares de terrain qui l'entourent. A ce jour, elle est utilisée comme lieu de stockage (expositions, archives du Smitom) et d'accueil pour les groupes d'élèves par le biais de la Fédération des Chasseurs.

Le projet en cours a pour but de proposer des animations aux scolaires (lycées et collèges) qui seront complémentaires à celles dispensées au centre de tri Généris : biodiversité, déchets organiques, jardinage au naturel, compostage…

Ces animations se dérouleront en extérieur et à l'intérieur de la maison de Lantic. Le projet de réhabilitation de ce bâtiment prévoit une salle pédagogique, 1 ou 2 salles de réunions, un lieu d'exposition et de stockage du matériel.
Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 350 000 € dont 300 000 € HT correspondant au montant des travaux de la maison. Pour ce faire, le recrutement d'un architecte est nécessaire.

La commune de Lantic, partenaire de cette opération apportera sa participation financière et souhaite prendre en charge les aménagements extérieurs du site.

Il est prévu de solliciter le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la CNIM, CITÉO pour l'octroi d'une subvention.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

➡ **AUTORISE** le Président à signer les pièces relatives aux dépenses engagées jusqu'à ce jour et à solliciter le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le Pays de Saint-Brieuc, l'Ademe… afin d'obtenir des subventions pour financer ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 15 octobre 2018

Le Président
Thierry BURLOT

Kerval CENTRE ARMOR

Envoyé en préfecture le 22/10/2018
Reçu en préfecture le 22/10/2018
Affiché le
ID : 022-200043677-20181015-D367-DE

KERVAL CENTRE ARMOR
BUREAU DU 15 OCTOBRE 2018

Convocation du 05 octobre 2018
Nombre de membre du bureau : 14
L'an deux mil dix-huit *le quinze octobre à dix-sept heures***,** les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au siège administratif à Saint-Brieuc, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLOT	SMITOM Launay Lantic	**X**	
Claude BLANCHARD	St Brieuc Armor Agglomération	**X**	
Jean-Luc BARBO	LAMBALLE Terre et Mer	**X**	
Marie-France BOULDE	St Brieuc Armor Agglomération	**X**	
Bruno BEUZIT	St Brieuc Armor Agglomération	**X**	
Jean Michel GEFFROY	SMITOM Launay Lantic	**X**	
Gervais LE BOUC	DINAN Agglomération	**X**	
Françoise LE FUR	St Brieuc Armor Agglomération	**X**	
Christian LE MAITRE	St Brieuc Armor Agglomération	**X**	
Jean Yves LOYER	St Brieuc Armor Agglomération		**X**
Jean MEGRET	LAMBALLE Terre et Mer	**X**	
Daniel NABUCET	LAMBALLE Terre et Mer		**X**
Gilles THOMAS	Loudéac communauté Bretagne centre		**X**
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne centre	**X**	

Présents : 11 **Absents : 3** **Votants : 11**